

AHS10 - DIRECTEUR HABITAT ET SOLIDARITÉ

Ref : O083220400603842

Fonction publique

Fonction publique Territoriale

Employeur

Structures de coopération territoriale

Localisation

TOULON CEDEX 9

Domaine : Aménagement et développement durable du territoire

Date limite de candidature : 23/05/2022

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non renseigné

Télétravail possible

Non renseigné

Vos missions en quelques mots

- Direction/coordination des services Habitat, Cohésion sociale et territoriale (politique de la ville), Renouvellement urbain
- Direction et pilotage des politiques d'habitat, de solidarité et de renouvellement urbain de la Métropole.
- Elaboration et suivi du Budget annuel habitat et politique de la ville.

Profil recherché

Les " savoirs " :

- Cadre réglementaire, principes et financements des politiques publiques et des documents

cadres en matière d'habitat et de politique de la ville : programme local de l'habitat ; plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées, contrat de ville,

- Aménagement, Habitat, Urbanisme, Droit immobilier, Droit des collectivités,
- Fonctionnement et acteurs du marché local de l'habitat,
- Montage et financement du logement,
- Cadre et modes d'intervention sur la lutte contre l'habitat indigne,
- Dispositifs et méthodes de participation des habitants,
- Orientations politiques de la collectivité : urbanisme, développement social, développement économique, développement durable de la collectivité,
- Code de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, foncier,
- Comptabilité et analyse financière publique et privée,

Les " savoir-faire " :

- Connaissance des collectivités locales et des modalités d'intervention,
- Connaissance des dispositifs réglementaires, des partenaires de la politique de la ville, de l'habitat, d'insertion, de formation, d'emploi,
- Connaissance des dispositifs d'allocations et clauses sociales d'insertion,
- Evaluation des politiques publiques,
- Conduite et pilotage de projets complexes,
- Animation des partenariats internes et externes.

Les " savoir-être " :

- Sens du relationnel,
- Esprit d'équipe,
- Autonomie,
- Sens de l'initiative,
- Rigueur et méthodologie,
- Qualité d'adaptation.

A propos de l'offre

Informations complémentaires

Les candidatures (CV + lettre de motivation + copie de pièce d'identité + copie des diplômes + arrêté de situation administratives pour les fonctionnaires) sont à adresser à Monsieur le président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, et à transmettre par courrier : Hôtel de la métropole - 107, boulevard Henri Fabre - CS 30536 - 83041 TOULON Cedex 9 - ou par mail : emploi@metropoletpm.fr.

Conditions particulières d'exercice

Pilotage

- Préparation, suivi et participation aux instances décisionnelles liées aux politiques de cohésion sociale et d'habitat

Animation :

- Suivi des projets de rénovation urbaine de Toulon et la Seyne-sur-Mer dans le cadre de la politique de renouvellement urbain.

Direction :

- Reporting, interface auprès du Directeur Général Adjoint et de la Direction générale de TPM,
- Gestion congés, formation, recrutement et transfert de personnel, organisation pour la Direction,
- Interface avec le service communication pour la valorisation des actions portées par la Direction : supports de communication, évènementiels, partenariats externes.

Administratif et financier :

- Préparation et suivi budgétaire en lien avec les directions concernées, ingénierie financière sur la recherche de financement (subventions, appel à projet, contrats).
- Rédaction et suivi de marchés, suivi des décisions et délibérations de la Direction.

Fondement juridique

Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique - Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Statut du poste

Vacant à partir du 24/05/2022

Métier référence

Responsable de l'habitat et du logement